

Initiatives parlementaires

Dans le domaine correctionnel, nous parlons du problème de la criminalité et des récidivistes dans notre système carcéral. Pourtant, la plupart des enseignants ou enseignantes de première année peuvent identifier les enfants qui auront des problèmes de comportement en cinquième année, qui deviendront des délinquants à l'âge de 12 ans et qui purgeront une peine dans les pénitenciers fédéraux lorsqu'ils auront 20 ans. Pourtant, nous ne sommes pas prêts à allouer les ressources nécessaires pour éviter que cela ne se produise.

Cette motion ne vise pas uniquement la protection des enfants, mais la création d'une ligne téléphonique d'urgence pour les enfants en situation de crise. On y dit qu'il faut uniformiser nos lois au Canada. Je pense que c'est important, en particulier lorsque ces lois touchent les services de protection. Toutefois, je sais que nous devons faire encore plus que cela.

Je tiens à souligner qu'un grand nombre de problèmes concernant le bien-être des enfants et des adultes découlent de la pauvreté. Le gouvernement est fier de constater que la pauvreté a légèrement diminué l'an dernier alors qu'elle augmentait régulièrement depuis 1984. Le lien avec les taux de chômage est évident: si le chômage diminue, la pauvreté diminue aussi.

Cependant, nous avons encore au Canada 1,2 million d'enfants qui vivent sous le seuil de la pauvreté alors que seulement 5 p. 100 des enfants de la Suède, par exemple, sont dans le même cas. Même au Royaume-Uni, le taux est de seulement 9 p. 100.

Le seul des pays occidentaux industrialisés qui compte peut-être plus d'enfants pauvres est les États-Unis. Les enfants pauvres ne sont pas seulement défavorisés par leur pauvreté, mais par les autres handicaps qui en découlent. Par exemple, les enfants qui naissent dans des familles pauvres ont un poids à la naissance moins élevé que les autres. Selon la Corporation professionnelle des médecins du Québec, les bébés qui naissent dans certains quartiers de Montréal et de Québec ont autant de chances d'avoir un poids trop faible à la naissance que ceux des pays en développement.

Quelle condamnation pour le Canada que l'existence de ces quartiers pauvres et le fait de savoir que l'état de santé des bébés n'y n'est pas meilleur que dans les pays en développement!

Nous savons que le taux de mortalité des enfants dont le poids était trop faible à la naissance est deux fois plus élevé que celui des autres enfants et que les enfants du Canada souffrent de plus en plus de la faim. J'ai participé aux tentatives que le conseil scolaire de Vancouver a

faites pour que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral l'aident à mettre sur pied des programmes pour nourrir les écoliers qui arrivaient à l'école sans avoir pris de petits déjeuner, qui n'avaient pas dîné la veille et qui parfois n'avaient pas mangé depuis un ou deux jours. Malheureusement, les deux gouvernements ne lui ont rien donné.

Selon des études effectuées en Colombie-Britannique, l'aide financière versée aux familles chaque mois suffit à peine à nourrir les enfants pendant deux semaines et demie. Que doit-on dire à un enfant affamé? C'est bien beau de prétendre qu'on va être capable d'instruire cet enfant. Le gouvernement a parlé cette semaine de la réduction du taux d'abandon scolaire chez les enfants. La meilleure façon d'y arriver, c'est de voir à ce que chaque enfant vive dans une famille dont le revenu est suffisant. Le taux d'abandon scolaire est plus de deux fois et même presque trois fois plus élevé chez les enfants de famille pauvre que chez ceux de famille riche.

On a parfois de la difficulté à le comprendre, mais un enfant de 13 ans de famille pauvre qui va à l'école avec d'autres enfants qui ont de l'argent pour faire des sorties éducatives, pour s'acheter de nouvelles chaussures de course et pour s'acheter de la nourriture à l'école se retirera rapidement et choisira simplement de se retirer de cette situation où il est constamment gêné parce qu'il ne peut pas participer à la vie de l'école comme ses camarades.

La crise du logement est un autre facteur qui met les enfants dans la pauvreté au Canada. De plus en plus, les familles sont forcées de vivre dans la pauvreté, particulièrement dans les grands centres comme Vancouver et Toronto, parce que, une fois qu'elles ont payé le loyer, il ne leur reste plus assez d'argent pour nourrir les enfants.

Je remarque, monsieur le Président, que vous me faites signe que mon temps est écoulé, et je ferai une dernière observation. Le Canada est un pays riche. Il n'y a aucune raison pour que des enfants vivent dans la pauvreté au Canada. Une des meilleures façons d'assurer la protection des enfants dans notre pays serait d'éliminer la pauvreté.

M. Howard Crosby (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes remerciements et mes encouragements à la députée de Mission—Coquitlam, qui a saisi la Chambre de cette question des droits des enfants. Les Canadiens aiment bien dire qu'au Canada les enfants sont notre plus précieuse ressource. Mais une fois cela dit, nous faisons très peu de choses pour assurer leur bon développement, ni dans nos struc-